



THOUARS, le 19 février 2021

Madame,
Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 25 février 2021 à 19H00,
à la salle René Cassin,
Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, Place de la Mairie.**

**Le quorum est fixé au tiers au lieu de la moitié
et chaque Élu peut être porteur de deux pouvoirs.**

ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JANVIER 2021. Envoi par voie électronique le 19 février 2021.

- Information du Conseil Municipal en application des articles L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : décisions prises par M. LE MAIRE dans le cadre des délégations d'attributions du Conseil Municipal.

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE

3.1.12. Acquisitions foncières. Acquisition d'un bien immobilier, sis parcelle cadastrée section BM n°121, 22 Allée Ligonier à Thouars, appartenant à M. Louis Marchand.

3.1.13. Acquisitions foncières. Acquisition de biens immobiliers, sis parcelles cadastrées section BM n°134 et BM n°135, 9 et 10 Allée Ligonier à Thouars, appartenant à M. Christian Grellier et Mme Françoise Martin.

3.1.14. Acquisitions foncières. Acquisition d'un bien immobilier, sis parcelle cadastrée section BM n°111, 21 Allée Ligonier à Thouars, appartenant à Mme Ginette Fuzeau.

4 – FONCTION PUBLIQUE

4.1.15. Personnels titulaires et stagiaires. Information au Conseil Municipal.

- Centre Régional « Résistance et Liberté ». Mise à disposition de personnel municipal auprès de l'Association à compter du 26 février 2021 jusqu'au 30 septembre 2021.

4.1.16. Personnels titulaires et stagiaires. Administration générale. Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet pour le service Administration Générale à compter du 15 mars 2021.

4.2.17. Personnels contractuels. Pôle Culturel. Création de trois emplois de médiateur pour accroissement temporaire d'activité pour le Centre d'Art la Chapelle Jeanne D'Arc.

4.2.18. Personnels contractuels. Pôle Culturel. Création de quatre emplois pour accroissement saisonnier d'activité de guides pour le service Architecture et Patrimoines (300 heures) pour la période du 1er mars au 31 décembre 2021.

4.2.19. Personnels contractuels. Pôle Culturel. Musée. Création d'un emploi d'adjoint administratif pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet à raison de 24 heures 30 hebdomadaires à compter du 16 avril 2021 pour une période douze mois.

4.2.20. Personnels contractuels. Pôle Services Techniques. Renouvellement du contrat d'un emploi d'ingénieur d'une durée de 3 ans à compter du 5 mars 2021 pour la direction du département du patrimoine communal bâti et du Bureau d'Études Techniques.

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.6.21. Exercice des mandats locaux. Droit à la formation des Élus et fixation des crédits affectés.

7 – FINANCES LOCALES

7.1.22. Décisions budgétaires. Budget 2021. Rapport d'Orientations Budgétaires.

7.10.23. Divers. Acceptation du legs de Monsieur Daniel MAHY.

8 – DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

8.1.24. Enseignement. Éducation - Jeunesse. Avenant n°2 à la convention de délégation de compétences de transports scolaires passée entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Ville de Thouars.

8.4.25. Aménagement du Territoire. Avenant n°2 à la convention de revitalisation du centre-ville de Thouars et de développement du territoire valant OPAH-RU.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE MAIRE,
Bernard PAINEAU.

